



Mission régionale d'autorité environnementale
Région Hauts-de-France

Relevé de décisions de la séance du 26 novembre 2019

Présidente de la séance : Patricia CORREZE-LENEE

Autres membres présents :

- Philippe DUCROCQ
- Valérie MOREL
- Agnès MOUCHARD

Plans programmes : décisions prises dans le cadre du cas par cas

Liste des dossiers soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

Néant

Liste des dossiers non soumis à évaluation environnementale après délibération de la MRAe

- Elaboration du PLU de Concevreux (02)
- Révision du PLU de Froissy (60)
- Révision du zonage d'assainissement de Fontaine-Lavaganne (60)

Plans programmes : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Révision du PLU de Passel (60)
- Révision du PLU d'Estevelles (62)
- Mise en compatibilité du PLU de Servins (62)

Projets : avis sur les dossiers soumis à évaluation environnementale

- Projet de construction d'un méthaniseur à Dourges (62) et son plan d'épandage sur 22 communes du Nord et du Pas-de-Calais
- Projet d'aménagement « Le village I » à Zuydcoote (59)
- Carrière SAS SECAB à Bellignies (59)

Autres dossiers soumis à délibération

Décisions d'avis tacite

Néant

Désignation de coordonnateurs de la MRAe pour des dossiers non soumis à délibération collégiale

- Après consultation des membres, Patricia CORREZE-LENEE, présidente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur :
 - le projet d'avis relatif à l'usine de fabrication de laine de roche à Courmelles et Ploisy (02), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet d'avis relatif à la ferme éolienne du Paradis à Ligny-Thillois (62), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;

- le projet d'avis relatif à l'augmentation des activités de production de la société Candia à Awoingt (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet d'avis relatif au Plan Climat-Air-Energie territorial de la communauté d'agglomération du pays de Saint-Omer (62), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Philippe GRATADOUR, membre permanent de la MRAe, est désigné coordonnateur sur :
- le projet d'avis relatif à la ferme éolienne de Mont Aubin (60), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet d'avis relatif au parc éolien de Claville et Monteville (60), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet d'avis relatif au PLU de Proville (59), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet d'avis relatif au PLUi du Saint-Quentinois (02) , valant PDU et PLH, sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer.
- Après consultation des membres, Agnès MOUCHARD, membre permanente de la MRAe, est désignée coordonnatrice sur
- le projet d'avis relatif au projet de parc éolien des Violettes à Tavaux et Pontséricourt (02), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;
 - le projet d'avis relatif au projet de parc éolien des Primevères à Tavaux et Pontséricourt (02), sur lequel lui est déléguée la compétence de statuer ;

Autres dossiers

Néant

La Présidente de la MRAe,



Patricia CORREZE-LENEE